

 <b>Ville d'ARRAS</b>	REFERENT(E) AVIP	Titulaire du poste :
	FICHE DE POSTE	Version du 10/12/2025

## Positionnement

- Département : Département vitalité, réussite éducative et innovation sociale
- Situation hiérarchique : placé(e) sous l'autorité du Directeur (trice) Petite enfance et familles
- Lieu de travail : pôle éducatif Elisabeth et Robert Badinter et lieux délocalisés
- Elue thématique pilote : petite enfance, familles

## Projet de Ville et contexte

Dans le cadre de son pacte éducatif global, la Ville souhaite soutenir les initiatives institutionnelles et associatives en faveur de la réussite éducative, de la parentalité, de la cohésion sociale et de l'engagement citoyen. Une attention particulière est portée à la politique Petite Enfance, notamment pour faciliter les modes de garde et favoriser l'insertion professionnelle des parents éloignés de l'emploi, en particulier les mères isolées.

La difficulté d'accès aux solutions d'accueil des jeunes enfants, en particulier pour les cheffes de famille monoparentale, constitue un frein majeur de retour à l'emploi.

C'est pour répondre à ces difficultés que le développement de crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) a été initié.

## Missions

Sous l'autorité du directeur( trice) petite enfance et familles, l'agent assure la coordination et le déploiement du réseau AVIP, dans une approche partenariale et globale, en lien avec tous les autres acteurs du territoire agissant sur le champ de la petite enfance et de la famille.

Le référent travaille en étroite collaboration avec les équipes des crèches municipales et du Relais Petite Enfance de la Ville afin d'identifier, accompagner les familles fréquentant la structure.

Le référent sera amené à travailler avec les institutions et partenaires du domaine dans le but de faciliter l'accompagnement et le suivi de ces familles (Pôle Emploi, Conseil départemental, prestataires habilités ....)

Le référent veille à ce que les familles fréquentant l'établissement disposent de l'ensemble des éléments nécessaires à leur réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Il met en œuvre les actions permettant de faciliter les liens entre les institutions partenaires et les familles inscrites dans un parcours d'insertion ou de réinsertion.

Il assure la coordination et le déploiement du réseau AVIP, dans une approche partenariale et globale, en lien avec tous les autres acteurs du territoire agissant sur le champ de la petite enfance et de la famille.

 <b>Ville d'ARRAS</b>	REFERENT(E) AVIP	Titulaire du poste :
	FICHE DE POSTE	Version du 10/12/2025

### **Missions opérationnelles**

- Elaborer et mettre à jour le diagnostic des besoins au regard de la spécificité du projet
- Travailler en étroite collaboration avec le référent AVIP de la crèche associative « le temps d'un rêve »
- Accueillir et accompagner les familles orientées par les prescripteurs et susceptibles de bénéficier d'une place d'accueil AVIP en vue de faciliter le parcours de ces dernières ;
- Veiller à la pérennité de l'accueil de l'enfant dès l'entrée du parent dans le parcours en l'orientant à l'issue du contrat d'insertion vers une place d'accueil relevant du droit commun au sein de l'établissement AVIP, ou en lui proposant des solutions vers d'autres modes de garde, en collaboration étroite avec le Relais Petite Enfance (RPE) de la ville.
- Créer des liens et mettre en place des actions avec les autres acteurs de la petite enfance du champ de l'insertion professionnelle et du soutien à la parentalité, en prenant appui notamment sur les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (Reaap), les Lieux d'Accueil Enfant Parent (Laep) ; de la Petite Enfance (Relais Petite Enfance) de la Ville facilitant le retour à l'emploi du ou des parents.
- Rendre compte aux institutions, via la mise en place de comités techniques et de pilotage des :
  1. Actions menées au titre de l'accompagnement à la parentalité,
  2. Actions menées au titre de la pérennisation de la place AVIP,
  3. Actions en vue d'un essaimage du dispositif,
  4. Actions menées en vue de faire le lien avec les ressources « modes de garde » existantes et l'ensemble des acteurs de la petite enfance (accueil individuel et collectif) ;

### **Profil**

- 
- Catégorie A, éducateur de jeunes enfants
  - Connaissance des politiques familiales publiques mises en œuvre par les institutions sociales.
  - Posséder une bonne connaissance du réseau partenarial de son territoire dans le champ de la petite enfance, du soutien à la parentalité et de l'insertion.
  - Maîtriser les outils bureautiques permettant le suivi de l'ensemble de ces missions.
  - Capacité à analyser, à synthétiser, à produire des écrits, répondre à des appels à projets
  - Avoir des connaissances sur la gestion de projet afin d'identifier les besoins des familles, les analyser, proposer des solutions adaptées et en assurer le reporting auprès de sa hiérarchie et des institutions partenaires.
  - Avoir la capacité à travailler en équipe et en partenariat, la capacité d'initiative, le sens de la communication, de fortes qualités relationnelles et une grande capacité d'écoute.
  - Disponibilité, discrétion, sens de responsabilité, d'écoute et qualités relationnelles
  - Etre autonome et organisé
  - Permis B exigé

 <b>Ville d'ARRAS</b>	REFERENT(E) AVIP	Titulaire du poste :
	FICHE DE POSTE	Version du 10/12/2025

## Relations professionnelles les plus fréquentes

---

- Parents
- Partenaires associatifs et institutionnels
- Autres agents du département, de la ville et des centres sociaux

## Eléments de rémunération

---

Grille indiciaire + régime indemnitaire associé au grade + prime annuelle